

POLÉMIQUE. Dette : la « règle d'or » doit-elle être gravée dans le marbre ?

La « règle d'or » prévoit l'obligation constitutionnelle d'équilibre des comptes publics. Pour l'UMP, c'est la seule solution raisonnable. La gauche, qui insiste sur le récent creusement des déficits, y voit une manœuvre politique.

MATTHIEU MILLECAMPS > matthieu.millecamps@nordeclair.fr

Ce sera peut-être la mère de toutes les batailles électorales, à l'heure où la perspective d'une nouvelle récession se dessine. Alors que les marchés financiers sont en proie à une panique fébrile, le débat sur la « règle d'or » se tend. D'un côté, les tenants d'une certaine « rigueur » budgétaire entendent graver dans le marbre de la Constitution la « règle d'or » de l'équilibre des comptes publics. De l'autre, les partisans d'un volontarisme économique plus ou moins étendu dénoncent un calcul électoraliste et refusent de se priver d'un levier d'intervention publique.

Bras de fer très politique

La « règle d'or » prévoit l'inscription dans la Constitution du principe d'obligation d'équilibre des finances publiques. Avant, il faudra en passer par le Congrès. Preuve d'un bras de fer très politique, la tribune que publie François Fillon dans le *Figaro* de ce samedi. Le Premier ministre appelle à « l'unité » lors du vote, et tacle l'opposition, « contrainte par ses primaires qui semble par avance dire non » et qu'il accuse d'être « attachée à la multiplication des emplois publics et des contrats aidés ». C'est le même argument que celui de Jean-François Copé, qui en appelait, mi-août, à la « responsabilité » de la gauche. Une gauche qui dit refuser de tomber dans « un piège électoraliste ». « La dette est passée de 630 milliards d'euros en 2001 à 1 270 milliards en 2010 », pointe Dominique Baert, député PS du Nord et secrétaire de la commission des finances à l'Assemblée, qui accuse Nicolas Sarkozy d'être « le premier des pyromanes de la dette ». Jean-Michel Baylet, candidat PRG à la primaire, accuse le président de la République de vouloir « une règle d'or qui n'engagera que son successeur ». Quant à Martine Aubry, elle oppose sa propre version d'une « règle d'or » : suppression des niches fiscales et attribution de ces recettes à parts égales entre financement de la dette et « investissements du futur ». Des visions peu conciliables, surtout à quelques mois des échéances présidentielles... ●



Lors du sommet bilatéral organisé entre Nicolas Sarkozy et Angela Merkel, les deux leaders ont prôné l'extension du principe de la « règle d'or » aux 17 pays membres de la zone euro. Photo AFP

NON



Dominique Baert, député maire (PS) de Wattrelos, secrétaire de la commission des finances à l'Assemblée : « La proposition de Nicolas Sarkozy est à la fois malhonnête politiquement et incohérente sur le plan économique. La dette est passée de 630 milliards d'euros en 2001 à 1 270 milliards en 2010. Celui qui nous a mis le boulet au pied se présente comme défenseur de la vertu budgétaire. C'est le premier des pyromanes de la dette ! Cette spirale existait avant la crise. En trois ans, on n'a rien fait. Au contraire, en multipliant les cadeaux fiscaux, l'État s'est privé de 50 milliards. Cette « règle d'or » fait aussi peser un risque sur la croissance. Une fois la « règle d'or » proclamée par la droite, la conséquence immédiate sera la réduction des dépenses publiques. En tant que député de Roubaix, je peux vous dire que la situation est déjà désastreuse : dans les hôpitaux, dans les écoles... Et cela va aussi réduire l'un des moteurs de notre croissance. Évidemment que l'on veut réduire les déficits, mais cela n'empêche pas de dégager des moyens supplémentaires en supprimant des allègements fiscaux pour les investir dans l'éducation, la santé et la sécurité ». ●

OUI



Françoise Hostalier, députée (UMP) du Nord : « La "règle d'or" est une évidence, c'est l'idée qui fonde la bonne gestion : on ne dépense pas plus que ce que l'on a. Et il y a une urgence quasi planétaire. Face aux déficits abyssaux qui touchent même les grandes puissances, nous devons avoir une conduite vertueuse par rapport aux dépenses publiques. Cette prise de conscience n'est pas nouvelle pour le gouvernement, qui a engagé des mesures de maîtrise des dépenses, tout en maintenant les moyens de l'amortisseur social. Certains accusent le président de la République de calcul politicien, mais c'est l'inverse : il aurait très bien pu attendre d'être élu en 2012 pour serrer la vis. Pour moi, c'est au contraire tout à son honneur de proposer cette règle dans ce contexte, même si cela peut paraître peu populaire. Cette rigueur est aussi nécessaire si l'on veut maintenir des taux d'intérêt à des niveaux qui permettent de préserver la capacité des entreprises françaises à investir. Pour moi, l'argumentaire de la gauche prouve qu'ils sont simplement hors du temps et hors du monde : nous sommes dans un système financier mondial, on ne peut vivre en autarcie ». ●

CE QU'ILS EN DISENT

Copé : « L'avenir de nos enfants »

« Soit les socialistes votent la "règle d'or", et montrent qu'ils sont en phase avec l'intérêt national. Soit ils ne la votent pas et ce sera la preuve que leur programme pour 2012 est tellement coûteux qu'il plombera assurément nos finances et donc l'avenir de nos enfants ».

Lefebvre : « L'unité est une nécessité »

« Face à la crise, l'unité est une nécessité. En 2012, les Français se décideront aussi à la lumière de ces enjeux. Le temps politique s'est accéléré. Toute erreur peut coûter très cher ».

Joly : « L'austérité, une erreur »

« Un plan d'austérité pour tendre, coûte que coûte et dans l'immédiat, vers un déficit de moins de 3 %, dans ce contexte de crise économique et écologique à fiscalité constante est une erreur ».

Aubry : « Voilà ma "règle d'or" »

« 70 milliards de cadeaux fiscaux ont été accordés depuis 2002 (...). Nous annulerons cinquante milliards de ces dépenses inefficaces économiquement et injustes socialement. J'allouerai ces ressources pour moitié à la baisse du déficit et pour moitié au financement des priorités qui sont les miennes (...). La règle pour les 50 milliards de niches fiscales, je l'appliquerai aux fruits de la croissance : 50 % pour le désendettement, 50 % pour les investissements du futur, voilà ma "règle d'or" ».

► Martine Aubry, candidate à la primaire PS (« Le Monde »).